2013/13

L'accaparement des terres agricoles en Europe de l'Est

par Philippe Deboulle

Analyses & Études
Société

Siréas asbl

Nos analyses et études, publiées dans le cadre de l'Education permanente, sont rédigées à partir de recherches menées par le Comité de rédaction de SIREAS sous la direction de Mauro Sbolgi, éditeur responsable. Les questions traitées sont choisies en fonction des thèmes qui intéressent notre public et développées avec professionnalisme tout en ayant le souci de rendre les textes accessibles à l'ensemble de notre public.

Ces publications s'articulent autour de cinq thèmes

Monde et droits de l'homme
Notre société à la chance de vivre une époque où les principes des Droits de l'Homme protègent ou devraient protéger les citoyens contre tout abus. Dans de nombreux pays ces principes ne sont pas respectés.

Économie
La presse autant que les publications officielles de l'Union Européenne et de certains organismes internationaux s'interrogent sur la manière d'arrêter les flux migratoires. Mais ceux-ci sont provoqués principalement par les politiques économiques des pays riches qui génèrent de la misère dans une grande partie du monde.

Culture et cultures
La Belgique, dont 10% de la population est d'origine étrangère, est caractérisée, notamment, par une importante diversité culturelle

Migrations
La réglementation en matière d'immigration change en permanence et SIREAS est confronté à un public désorienté, qui est souvent victime d'interprétations erronées des lois par les administrations publiques, voire de pratiques arbitraires.

Société
Il n'est pas possible de vivre dans une société, de s'y intégrer, sans en comprendre ses multiples aspects et ses nombreux défis.

Toutes nos publications peuvent être consultées et téléchargées sur nos sites www.lesitinerrances.com et www.sireas.be, elles sont aussi disponibles en version papier sur simple demande à educationpermanente@sireas.be

Siréas asbl

Service International de Recherche, d'Éducation et d'Action Sociale asbl
Secteur Éducation Permanente
Rue du Champ de Mars, 5 – 1050 Bruxelles
Tél. : 02/274 15 50 – Fax : 02/274 15 58
educationpermanente@sireas.be
www.lesitinerrances.com – www.sireas.be

Avec le soutien
de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

L'accaparement des terres agricoles dans le monde par des États et des grandes multinationales agro-alimentaires n'est pas une nouveauté. Le phénomène est bien connu dans certains pays émergents comme l'Inde ou en voie de développement comme la Colombie, ou encore dans les pays d'Afrique subsaharienne. D'une part la hausse des matières premières alimentaires a très vite attiré les investisseurs et les spéculateurs ont vu là une façon assez simple et rapide de faire des profits. D'autre part, certains pays, comme la Chine, le Qatar et ses voisins, craignant pour leur sécurité alimentaire, vont faire cultiver dans ces mêmes pays des denrées pour leur consommation occasionnant des situations parfois absurdes comme celle qui oblige certains à importer ce que leurs terres produisent pour d'autres. Cette politique a aussi pour conséquence de créer une nouvelle classe sociale : les paysans sans terre, travaillant à bas prix pour ces multinationales ou se retrouvant sans travail et sans revenus dans la misère des villes.

On croyait cette situation réservée aux pays émergents mais depuis quelque temps le phénomène est apparu à nos portes, en Europe de l'Est, principalement en Pologne, en Hongrie, en Roumanie, en Bulgarie et en Ukraine et tout récemment en Serbie.

Les Terres Noires ou *tchernoziom* sont un type de sol très riche en humus, résultat de la décomposition d'une forêt tropicale. Ces terres sont très fertiles et ne nécessitent normalement pas d'engrais pour fournir des rendements conséquents. Tous les pays de l'ancien bloc de l'Est possèdent de grandes étendues de ces précieuses terres.

L'agriculture des pays de l'Est après la chute du mur

Après la chute du Mur, on assiste rapidement à la concentration des terres agricoles. À l'époque la Roumanie ne compte pas moins de quatre millions de fermes (32% du total des 27 pays de l'Union) dont bon nombre n'excède pas trois hectares. Il s'agit pour la moitié au moins d'une agriculture de subsistance traditionnelle ne se préoccupant guère des méthodes modernes. Mais du fait de l'entrée de ces pays dans l'UE et de l'arrivée des produits subventionnés dans leur pays, les faillites se multiplient et une grande partie de ces petits agriculteurs n'étant pas éligibles aux subventions de l'Union vendent leurs terres ou les abandonnent tout simplement pour aller chercher du travail en Europe occidentale. La Politique Agricole Commune encourage alors les concentrations de terres. En 2009, en Hongrie 8,6% des exploitations agricoles concentrent 72% des subventions agricoles de la PAC. La modification de la PAC, en cours, pourrait encore aggraver la situation. L'attribution des subventions à l'hectare risque de marginaliser encore un peu plus les petites exploitations.

En effet, l'accord européen du 26 juin 2013 concernant la Politique Agricole Commune (PAC) 2014-2020 laisse une grande marge de manœuvre aux États membres et favorise encore une fois les grosses exploitations. La réforme prévoit pour les subventions directes un prix unique à l'hectare et non plus suivant la production ou la filière. Les paysans les moins bien primés ne devront pas recevoir moins de 60 % du prix moyen à l'hectare constaté dans un pays ou une région. Quand aux gagnants actuels, ils ne devront pas perdre plus de 30 % de leurs subventions. Autre décision, aucun pays de l'Union ne recevra moins de 75 % de la moyenne des aides. Mais aucun consensus n'a été obtenu concernant la limitation à 300 000 euros des subventions aux grandes exploitations.

À leur entrée dans l'Union, les pays de l'ex-bloc de l'Est avaient pour condition de ne pas vendre leurs terres à des étrangers. En Roumanie, la loi fut vite contournée par des sociétés roumaines créées par des consortiums étrangers pour racheter ou louer les terres.

LES ACTEURS DE LA CONCENTRATION DES TERRES AGRICOLES

« Je suis convaincu que la terre va devenir l'un des meilleurs investissements de notre époque. À terme bien sûr, les prix alimentaires atteindront un niveau tel que le marché sera probablement inondé de denrées, suite au développement de nouvelles terres, de nouvelles technologies, ou bien des

deux, et le marché haussier disparaîtra. Mais nous n'en sommes pas encore là. » - George Soros, juin 2009

Difficile de contredire le milliardaire américain qui a toujours su où il fallait spéculer et surtout quand. Les multinationales de l'agro-alimentaire sont encore majoritaires dans cette politique d'accaparement des terres, mais on voit depuis quelques temps apparaître sur le terrain des entreprises chinoises, des fonds qataris, saoudiens ou encore libanais. 6,5 % des terres agricoles roumaines ont été achetées par ces fonds dernièrement. À l'achat, les prix sont très intéressants pour des terres d'une telle qualité : 2000 à 4000 euros l'hectare en Roumanie alors qu'il faut compter dix fois plus dans les pays du Nord de l'Europe.

En Serbie, tout récemment, Al Dahra, entreprise agricole des Émirats Arabes Unis a investi 300 millions d'Euros dans le rachat de terres en Voïvodine (province autonome de Serbie), provoquant la colère des paysans de la région. On ne sait pas encore à quoi seront destinées ces terres agricoles qui seront cultivées par des ouvriers importés par Al Dahra.

Les pratiques sont souvent à la limite de l'escroquerie : il arrive que ces entreprises louent des terres sur une durée de 10 à 20 ans à des paysans locaux pour 100 euros l'hectare alors que la subvention de la PAC est de 140 euros. Les investissements se font toujours de manière obscure, ces accaparateurs sont des sociétés étrangères ou nationales incluant l'agro-business mais aussi des fonds de pension comme cela se passe dans le reste du monde. Les terres achetées à bas prix sont de bons investissements, leur prix ne cesse d'augmenter et les revendre est très facile. Hors Europe, en Ukraine, pas de subvention de la PAC mais une politique fiscale très avantageuse donne les mêmes résultats que la politique européenne.

Un autre avantage, non négligeable, de ces délocalisations de la production agricole est le coût de la main-d'œuvre dans ces pays. Si l'on prend l'exemple de la Roumanie, ces paysans « sans terre » deviennent des ouvriers corvéables pour des salaires d'environ 150 euros mensuels. Mais les autres pays de l'Est n'ont rien à envier aux « paysans » roumains. Les investisseurs qui n'ont aucune expérience du monde agricole apprennent à frémir quand le cours des actions d'un de ces consortiums baisse à cause de mauvaises récoltes dues à une sécheresse ici, ou encore à une saison trop pluvieuse ailleurs. Mais, rassurons-nous, les traders n'en sont pas encore à regarder le ciel pour orienter leurs investissements.

On voit apparaître dans ces vastes plaines, qui étaient naguère le grenier à blé de l'Europe de l'Est et de l'Union Soviétique, de gigantesques fermes

ovines, riches de quelques 20 000 moutons destinés aux pays du Golfe. Les cultures se diversifient au gré de la spéculation et des intérêts financiers : le colza, destiné aux bio-carburants fait son apparition dans des vastes exploitations et on commence aussi à découvrir des champs de serres pour les cultures hors saison.

Un avenir incertain pour les paysans d'Europe de l'Est

Dans ces conditions, on assiste à la disparition de la paysannerie au sens noble et traditionnel du terme. Les petites exploitations n'ont plus aucun avenir et l'éventualité d'une installation pour des jeunes agriculteurs dans l'Europe de l'Est devient tout à fait impossible vu le coût des terres qui ne cesse d'augmenter sous la pression des investisseurs.

Rien de nouveau sous le soleil : il suffit d'observer l'état de la population agricole en France. Les campagnes se dépeuplent et les jeunes peinent à s'installer, croulant sous les prêts pendant des années, n'arrivant pas à s'assurer un salaire décent. Les suicides y sont légion. Les jeunes se tournent alors souvent vers la ville où ils vont rejoindre les files interminables des chômeurs urbains.

D'autres restent à la campagne et survivent grâce au RSA (Revenu de Solidarité Active qui a remplacé le RMI – Revenu Minimum d'Insertion) et de petits boulots au noir. Les agriculteurs sont en voie de disparition et ne représentent plus que quelques 3 % de la population active[1]. Les parents dissuadent souvent leurs enfants de reprendre la ferme familiale.

L'Europe de l'Est est sur la même voie mais de manière beaucoup plus rapide et brutale et la reconversion de ces petits paysans semble impossible. À côté de cette situation dramatique on voit apparaître un nouveau phénomène : celui des migrations paysannes.

Les migrations paysannes en Europe de l'Est

On l'a vu, les prix des terres dans l'Europe de l'Ouest et du Nord privent les jeunes agriculteurs d'une possibilité d'installation. La PAC n'arrange pas les choses avec son système de quotas et il arrive souvent que les agriculteurs doivent produire à perte. Certains

1 En 2009, http://www.statistiques-mondiales.com/population_agri.htm.

agriculteurs se sont alors tournés, par conviction ou par pure opportunité, vers les cultures dites « bio » à plus haute plus-value et destinées à une clientèle de convaincus qui n'a pas tendance à toujours ramener les prix vers le bas. Mais le problème reste le même : la mise de démarrage est énorme et très difficile à constituer. Certains ont alors eu l'idée d'aller s'installer dans les pays de l'Est pour y mener leur projet de ferme biologique. Beaucoup de Suisses, de Français, d'Anglais ou encore d'Allemands ont décidé de mener cette aventure. Le calcul est intelligent : des terres de très bonne qualité qui ne nécessitent aucun apport d'engrais pour de bons rendements sont acquises à bas prix. La production est acheminée en Europe occidentale et labellisée pour entrer dans la filière biologique, les revenus sont alors bien plus confortables au regard du coût de la vie dans ces pays.

Seul paradoxe de cette production « bio » : elle souffre d'une dimension éthique certaine et une dimension durable douteuse. La préoccupation écologique de privilégier les circuits est oubliée.

Autre problème criant, il s'agit là encore d'une utilisation des terres des pays de l'Est pour l'exportation : les locaux n'en profitent pas.

Conclusion

Les dangers des politiques agricoles menées tant par l'Europe que les États-Unis dans le monde sont multiples et il est étonnant que l'Europe n'ait pas voulu se prémunir contre ces pratiques. Au contraire, la Politique Agricole Commune qui avait au départ le noble but de rendre l'Europe auto-suffisante au niveau alimentaire, est devenue au fil du temps une machine de guerre à l'usage des multinationales et des investisseurs en tout genre. Des réactions commencent à venir des états eux-mêmes. La Hongrie de Viktor Orban vient d'interdire la vente de terres agricoles aux étrangers, peut-être plus par nationalisme que par conviction paysanne. Pour rappel, l'interdiction de ces ventes était un préalable à l'entrée dans l'UE.

Dans les autres pays de l'Est, la situation reste toujours aussi floue même si des associations sur le modèle de la confédération paysanne en France, essaient de limiter les dégâts. En Roumanie, l'association EcoRuralia n'a de cesse de dénoncer l'hémorragie des terres agricoles et défend les droits des petits agriculteurs pour éviter leur disparition : un léger espoir avec cette tentative de conscientiser les populations à cette situation.

Il est donc temps que l'Europe mette de l'ordre dans cette globalisation autour des productions alimentaires si elle ne veut pas voir apparaître en

son sein une « Tierse-Europe » qui produit pour l'extérieur. Il ne faudrait pas laisser la politique agricole aux mains des économistes qui seraient peut-être tentés de favoriser la balance commerciale de certains au détriment de la sécurité alimentaire et des populations. Il faudra se méfier du changement de destination des terres vers la production de bio-carburant, et là aussi la tentation de faire encore plus de profits avec ces terres fertiles est grande. Ces terres noires qu'il faudra choyer et ne pas épuiser à coup d'engrais pour augmenter les rendements…

Autant de défis à relever pour l'Europe agricole si là encore elle peut se détacher des milieux financiers et s'occuper durablement du bien-être de ses populations où qu'elles soient dans la mosaïque européenne.

À LIRE AUSSI SUR LE SUJET

http://balkans.courriers.info/article22801.html

http://www.dailymotion.com/video/xwxl4o_le-debat-demain-des-pay-sans-sans-terres_news#.UdEmluAR8ZE

http://www.eurovia.org/spip.php?article758

http://www.eurovia.org/spip.php?article772

http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3487

http://www.terredeliens-npdc.org/?p=1246

http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/04/28/20002-20130428ART-FIG00152-la-roumanie-nouvel-eldorado-pour-l-achat-de-terres-agricoles.php

http://www.lepetitjournal.com/bucarest/economie/79253-agriculture--la-terre-roumaine-un-paradis-pour-les-etrangers.html

http://www.ouest-france.fr/actu/AgricultureDet_-La-Roumanie-veut-limiter-l-achat-de-terres-par-des-etrangers_3640-2123504_actu.Htm

http://coe.mae.ro/fr/romania-news/707

http://www.next-finance.net/Olivier-Combastet-L-achat-de

http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/03/terres-agricoles-la-ruee-vers-l-est-et-ses-aleas_3170481_3234.html

http://geopolis.francetvinfo.fr/europe-de-lest-le-virulent-appetit-pour-les-terres-agricoles-15959

http://www.forumcivique.org/fr/articles/roumanie-nouvelle-donne-à-l'est

http://www.grain.org/fr/article/entries/4407-les-nouveaux-proprietaires-fonciers-les-societes-d-investissement-en-tete-de-la-course-aux-terres-agricoles-a-l-etranger

http://www.momagri.org/FR/editos/L-Ukraine-un-gisement-vert-au-coeur-de-l-Europe_930.html

http://balkans.courriers.info/article22805.html

http://regard.ro/sol_tout_seul/

Analyse et études 2013

Parcours d'intégration : un pas en avant mais pas suffisant

En fin d'année 2012, le gouvernement wallon adoptait son parcours d'intégration pour les primo-arrivants. Et rejoignait ainsi, dans cette démarche, la Flandre où la politique d'« inburgering » (que l'on peut traduire par « intégration civique ») est en vigueur depuis 2004. En Région bruxelloise, les institutions rendent la chose un peu plus compliquée : côté flamand, l'« inburgering » existe également, moyennant quelques petites adaptions par rapport au décret flamand, tandis que côté francophone, un accord a été trouvé par le gouvernement pour qu'un parcours d'intégration voit également le jour au début de l'année 2014.

Les pays du Maghreb face au salafisme

Deux ans après les « printemps » arabes tunisiens et libyens, et les déferlements de joie qui les ont accompagnés, un voile noir est tombé sur l'image d'avenir radieux qui se dessinait pour les pays du Maghreb. Noir comme la couleur préférée des salafistes qui semblent avoir saisi l'opportunité de transformer ces sociétés en autant de berceaux de jihadistes haineux. C'est du moins l'image que nous renvoie l'actualité en provenance d'Afrique du Nord. Destructions de patrimoine historique et culturel, agressions, attentats et assassinats, comme celui de l'opposant tunisien Chokri Belaïd, font régulièrement les choux gras de nos médias. Si bien que dans un bon nombre d'esprits européens, la chute des dictateurs qu'étaient Ben Ali et Kadhafi aura surtout profité aux extrémistes religieux. Cette réalité existe, inutile de la nier. Mais différents éléments doivent nous inciter à la nuancer.

Inde : le combat des femmes

Le 16 décembre 2012, Jyoti Singh, une jeune femme étudiante en kinésithérapie, qui revenait du cinéma avec son petit ami, subissait un viol collectif dans un bus roulant à travers New Delhi. Un viol parmi d'autres dans un pays où cet acte est malheureusement courant. Le décès, le 29 décembre, de la jeune fille de 23 ans, hospitalisée suite aux violences subies, signait toutefois le départ d'un mouvement réclamant l'arrêt des violences contre les femmes. Dans les jours qui suivent, la communauté étudiante de la capitale indienne mobilise la population et des manifestations massives, dans lesquelles figurent également bon nombre d'hommes, obtiennent un retentissement international, ce qui accentue la pression mise sur les autorités pour que les choses changent.

Frontex, le contrôle des frontières européennes au mépris du droit

L'Union Européenne même touchée par le crise économique et financière reste, vue depuis de nombreuses zones du globe, un endroit de prospérité, ou de sécurité, où la vie ne peut qu'être meilleure. Elle continue donc à attirer de nombreux migrants. Impossible de citer des chiffres précis mais, selon les sources, entre 200.000 et 500.000 personnes entreraient clandestinement sur le territoire d'un des États membres chaque année. Et le nombre de demandes d'asiles annuelles est d'environ 300.000. Pour les dirigeants européens, c'est trop. Depuis plusieurs années, une attention particulière est donc accordée au contrôle des frontières, particulièrement à celles

de l'espace Schengen. Celui-ci réunit, via l'accord et la convention de Schengen, signés respectivement en 1985 et 1990, vingt-six pays (dont quatre qui ne sont pas membres de l'Union Européenne à savoir l'Islande, la Suisse, la Norvège et le Liechtenstein) ayant décidé de supprimer les contrôles frontaliers entre eux.

Les sociétésmilitaires privées, une nouvelle superpuissance

Dans notre imaginaire, le terme mercenaire renvoie encore bien souvent à la figure du barbouze, ce « chien de guerre » sans foi ni loi, si ce n'est celle de l'offre et de la demande. Les Bob Denart et consorts, les « Affreux » comme on les nomme en Afrique, font désormais figures d'antiquités aux côtés des sociétés militaires privées (SMP). Ces entreprises, à l'instar de Blackwater qui a frappé les esprits durant le conflit irakien, offrent toute une gamme de prestations allant de la simple intendance durant un conflit à la mise à disposition de combattants en passant par la formation de militaires. Engagées contractuellement par des États, ou des multinationales voulant protéger leurs installations, elles ont pris un essor particulier depuis le début de ce XXI^{e} siècle. À tel point qu'elles posent désormais de véritables questions de fond sur la privatisation de « l'usage légitime de la violence » qui est traditionnellement l'apanage des États-Nations. Pour comprendre les enjeux géopolitiques de notre époque, il est désormais impossible d'ignorer le rôle de ces bras armés de la néocolonisation.

Qatar : les pirates de la démocratie

Minuscule langue de sable dans le golfe Persique, à peine plus grand que la Corse, c'est-à-dire moins d'un tiers de la Belgique ! Peuplé de 1,6 millions d'habitants (dont seulement environ 200 000 qataris), le Qatar joue depuis dix ans dans la cour des grands. Grâce à ses revenus liés au gaz naturel (3e producteur mondial de gaz naturel liquéfié), l'émirat a réussi à amasser une fortune colossale qui lui a permis de devenir un acteur incontournable dans le monde. Mais depuis quelques temps, nombreux sont ceux qui se posent des questions quant au rôle que joue ce pays dans l'équilibre mondial. Quelle est finalement sa stratégie et quels sont ses buts ? Ils sont partout : dans l'économie, dans les médias, dans le sport, dans la culture, dans le caritatif. Ils ont participé à la guerre en Libye et leur diplomatie est omniprésente dans le monde arabe. On a l'impression que plus rien ne peut se faire sans le Qatar.

Femen : une nouvelle forme de militantisme ? À quel prix et avec quelle efficacité ?

Qui n'a jamais entendu parler des Femen ? Présentes dans de nombreux médias et manifestations largement relayées par ces derniers, la plupart des gens savent qui sont les Femen, en tous les cas ils savent que ce sont des femmes qui ne sont pas d'accord avec beaucoup de choses (lesquelles ?) et qui expriment leur désaccord lors de manifestations coup de poing au cours desquelles elles dénudent leur poitrine.

Réforme des ACS : gare aux effets contreproductifs

Le secteur non-marchand est inquiet. La crise actuelle et les politiques d'austérité qui les accompagnent ont deux effets : la montée de la précarité, et donc la croissance des demandes d'intervention à l'adresse des services sociaux, alors que ceux-ci voient leurs moyens diminuer. De plus le dernier accord institutionnel organise le transfert de toute une série de compétences, relevant du non-marchand, de l'État fédéral vers des Régions bien moins pourvues financièrement.

Les naufragés de Choucha

Le 30 juin 2013, le camp de réfugiés de Choucha dans le désert tunisien a été fermé par le Haut Commissariat des Nations Unie pour les Réfugiés (HCR) avec ces mots de Ursula Aboubacar, représentante du HCR à Tunis : « C'est toujours une fierté de fermer un camp ». Certes, la fermeture d'un camp peut sembler une bonne nouvelle : cela veut en principe dire que tous les réfugiés ont trouvé une solution de réinstallation. Mais à cette date, des réfugiés sont encore présents sur le camp ou dans la nature et diverses solutions ont été proposées par le HCR pour « se débarrasser » des personnes restantes.

La protection des Roms, un défi pour l'Europe

Le 21 juillet dernier, à Cholet (France), le député-maire Gilles Bourdouleix (UDI) s'énerve devant l'occupation de deux champs par un campement tzigane et y va d'une phrase digne de Jean-Marie Le Pen dans ses grands jours : *« Comme quoi Hitler n'en a peut-être pas tué assez »*. La presse relaye les mots malheureux, l'élu crie au mensonge, dément avoir tenu ces propos (malgré un enregistrement) mais, devant le scandale occasionné, doit démissionner. Un de ses collègues, le maire de Nice, Christian Estrosi (UMP), ne l'a sans doute pas condamné. Deux semaines plus tôt, invité dans une émission radio, il avait expliqué son « mode d'emploi » pour dissuader les gens du voyage de s'installer sur le territoire de sa ville, utilisant au passage quelques clichés toujours en vigueur sur les gitans. Pendant ce temps, comme depuis quelques années, des campements sauvages sont démantelés par la police et les Roms venus de pays de l'Est sont expulsés *manu militari.*

Mariages forcés et mariages arrangés, deux réalités différentes

Dans le cadre du « Plan d'Action Nationale de lutte contre la violence entre partenaires et d'autres formes de violences intrafamiliales », la ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet et le secrétaire d'État à l'Égalité des Chances de la Région de Bruxelles-Capitale, Bruno De Lille, ont demandé au Groupe de Recherche sur les Relations Ethniques, les Migrations et l'Égalité (GERME) de l'ULB de réaliser une étude sur le phénomène des mariages forcés en Région de Bruxelles-Capitale.

Publiée récemment, cette étude a le mérite d'objectiver la situation et de mettre à mal certains préjugés.

La réforme de la loi sur lLimmigration aux États-Unis : beaucoup de compromis, pour pas grand-chose…

Ça y est ! Cheval de bataille de Barack Obama lors des élections présidentielles de 2012, le projet de régularisation des quelques 11,2 millions de clandestins vivant aux États-Unis a été discuté au Sénat. Petit pas pour ces millions d'individus vivant dans l'ombre et la crainte d'être expulsés du pays du jour au lendemain, grand pas, en terme de stratégie politique du moins, pour les démocrates et les républicains. Ceci dit, rien n'est encore joué : cette proposition de réforme doit encore être soumise à l'aval de la Chambre des représentants, à majorité républicaine. Cette réforme est-elle vraiment de bon augure pour les personnes en attente d'un statut ? Pourquoi intervient-elle maintenant ?